

Nos actions se reflètent sur Québec

La place de l'Assemblée Nationale

Découvrir la capitale nationale

Les monuments commémoratifs

Les jardins de l'Hôtel du Parlement

Les lumières festives

La cité du Spectacle

Le Château Frontenac

La mise en lumière du cap Diamant

Le musée national des beaux-arts du Québec

La place de l'Institut Canadien

Le réaménagement de la Grande Allée

La place de la Gare

Le parc du Bois-de-Cinolaige

Le domaine Cotnamoqui

Le parc de l'Amérique Française

Le parc du Couvent-de-Moillon

Le parc de l'Amérique Latine

La Fresque des Québécois

La Fresque de l'Hôtel-Dieu de Québec

La Fresque de la bibliothèque Laubaut-Vaillière

La Fresque du Petit-Charlemagne

Les fresques des piliers

Le programme d'édition

... Consacrent son statut de capitale nationale ...



Le monument Jean-Lesage



Les jardins de l'Hôtel du Parlement



Une visite à l'Hôtel du Parlement

Découvrir la capitale nationale



Depuis sa création en 1995, la Commission de la capitale nationale du Québec a multiplié les actions pour embellir Québec et en consacrer le statut de capitale. En étroite partenariat avec la Ville de Québec et l'Assemblée nationale, la Commission s'est notamment attaquée à la mise en valeur de la colline Parlementaire, devenue un véritable joyau au cœur de la cité. Par des travaux d'aménagement, par la réalisation de monuments commémoratifs et par la mise en œuvre d'un large programme de découverte et de connaissance, la Commission contribue à l'émergence d'une culture de la capitale nationale qu'elle souhaite voir partagée par l'ensemble des citoyens du Québec.

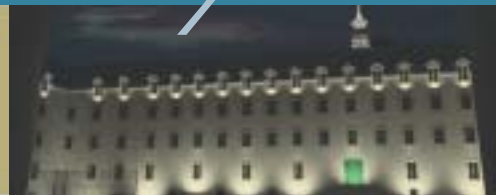
La place de l'Assemblée-Nationale



... La font resplendir de mille feux ...



Les lumières festives



La cour du Séminaire

Ces récentes années, la Commission a élaboré et amorcé un ambitieux programme de mise en lumière des édifices les plus significatifs de Québec, la capitale nationale. Comptant une soixantaine d'interventions, ce plan lumière pour la capitale a jusqu'ici permis de transfigurer l'apparence nocturne de l'Hôtel du Parlement, du Château Frontenac, du Musée national des beaux-arts du Québec, du cap Diamant ainsi que des églises de Notre-Dame-de-la-Garde et de Notre-Dame-de-Foy. D'autres travaux d'illumination seront réalisés d'ici 2008; ils permettront aux Québécois et à leurs visiteurs de découvrir de nouvelles facettes d'une capitale qui devient petit à petit belle de nuit comme de jour.

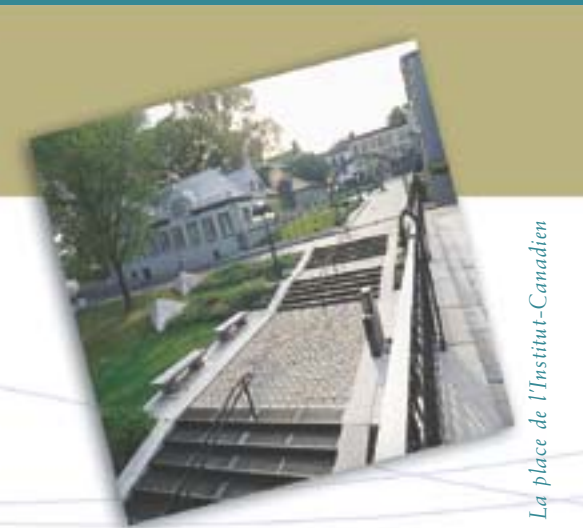


Le Château Frontenac

Le Musée national des beaux-arts du Québec



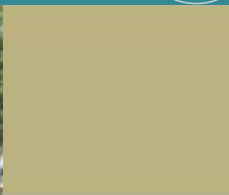
... Embellissent ses espaces publics ...



La place de l'Institut-Canadien



La Grande Allée Est



La « Traversée sans retour »

Québec, ville du patrimoine mondial, s'émaille de petites places, de parcs urbains et d'espaces publics qui contribuent à son cachet unique en Amérique. En partenariat avec la Ville de Québec, la Commission a parsemé la cité d'oasis de verdure et de lieux de mémoire qui l'enjolivent et en font un musée en plein air propice à la détente et à la découverte de son riche passé. De la place de la Gare à la Grande Allée Est, le long de l'avenue Honoré-Mercier et de la chaussée des Écossais et jusque devant les parvis des églises de Saint-Roch et de Saint-Jean-Baptiste, nos actions font de Québec une capitale aux mille surprises.



La place de la Gare



... Protéger son capital nature ...



Le parc du Cavalier-du-Moulin



Le domaine Cataract



Le parc de l'Amérique-Française



Le parc de l'Amérique-Latine

La Commission a reçu le mandat de gérer et de mettre en valeur un ensemble de parcs urbains qui contribuent à la beauté naturelle de Québec. Le parc du Bois-de-Coulonge, les domaines de Maizerets et Cataract, le boisé des Compagnons-de-Cartier et les parcs de la Francophonie, de l'Amérique-Française et de l'Amérique-Latine sont de ces espaces verdoyants qui caractérisent la capitale du Québec. Plus encore, conformément à son plan vert et bleu, la Commission entend participer à toutes les actions visant à préserver les boisés et les espaces naturels remarquables qui constituent la ceinture verte de la capitale, sur les deux rives du Saint-Laurent.

Le parc du Bois-de-Coulonge



... Font parler les murs par les fresques ...



La Fresque de l'Hôtel-Dieu de Québec



Les fresques des piliers



La Fresque du Petit-Champlain

Innovant en matière d'art public accessible, la Commission a importé à Québec la magie des fresques en trompe-l'œil qui font parler les vieux murs. Ainsi, *La Fresque des Québécois*, à l'entrée de Place-Royale, raconte la capitale à travers quatre siècles d'histoire, tandis que d'autres fresques ont fait de piliers de l'autoroute Dufferin-Montmorency un jardin de couleurs et de rêves. Ce programme enrichi de partenariats multiples, s'étend graduellement aux divers arrondissements constituant les villes nouvelles de Québec et de Lévis. Partout, ces œuvres étonnent, racontent et font oublier que derrière une mince pellicule de peinture se cachent désormais des murs aveugles qui, récemment encore, déparaient leur environnement.



La Fresque de la bibliothèque Lauréat-Vallière

La Fresque des Québécois

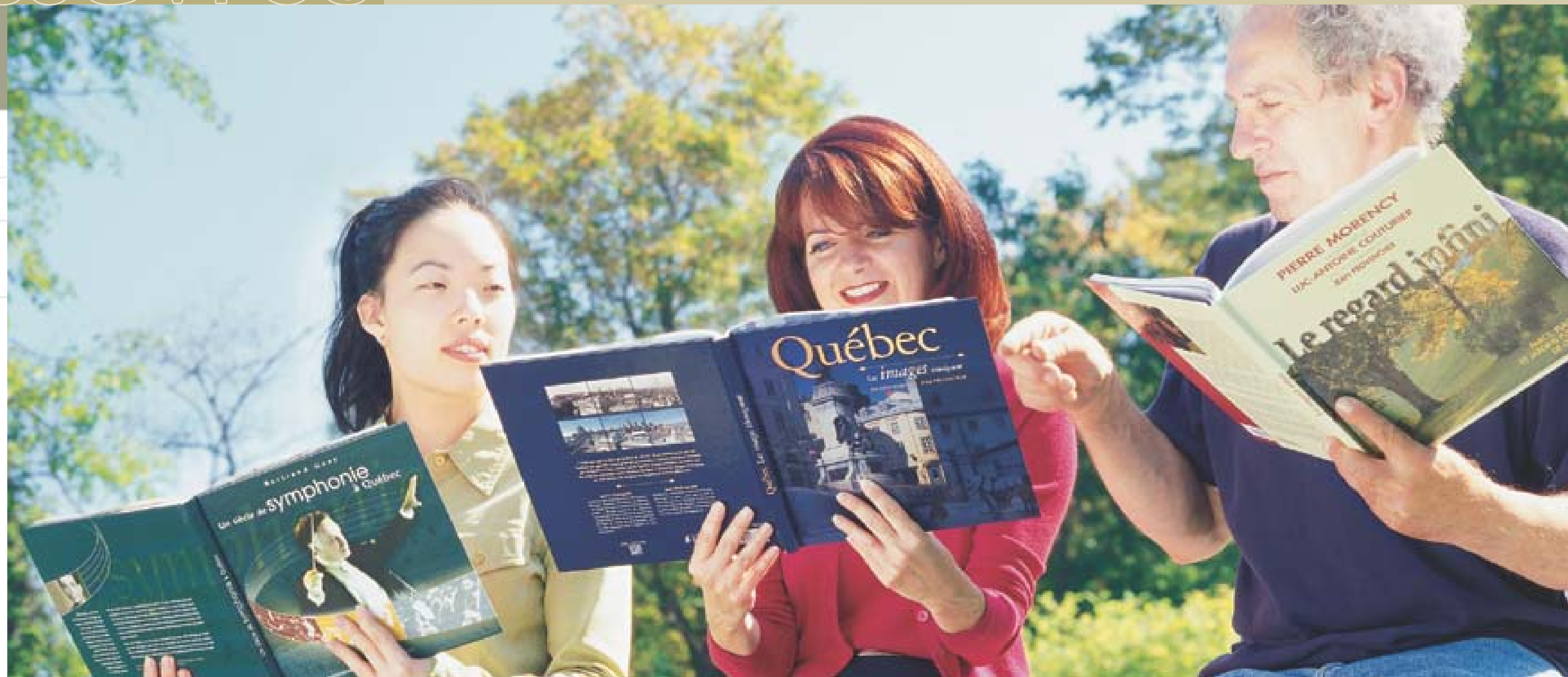


... *Éditent des œuvres de connaissance* ...



« Mieux connaître pour mieux comprendre », voilà le leitmotiv du programme d'édition de la Commission. Ce programme s'articule autour de trois collections intitulées respectivement *La bibliothèque de la capitale nationale*, *Fleurdelisé* et *Documents*. Totalisant pas moins de trente titres, ces séries proposent des ouvrages qui racontent la capitale à travers les âges, des études qui en dissèquent les caractéristiques, des brochures qui en présentent les nouveautés. Fruits de partenariats avec des éditeurs d'ici, ces titres permettent au lecteur de mieux connaître Québec par la magie du mot et de l'image. Écrits par certains des meilleurs historiens, architectes et poètes de la capitale, ces ouvrages sont habituellement enrichis d'illustrations exclusives signées par des photographes de renom.

Le coffret, Québec une passion qui se lit



... Pour que Québec soit plus que jamais ...

Cette brochure est une réalisation de la
Direction de la promotion et des communications
de la Commission de la capitale nationale du Québec

CHARGÉES DE PROJET

Lucille Lord et Héliène Jean

RÉDACTION

Denis Angers

GRAPHISME

Ose Design

Les crédits photographiques suivants sont précisés par section et dans l'ordre de leur présentation, de la gauche vers la droite.

REFLETS SUR QUÉBEC : *Paul Dionne*

STATUT DE CAPITALE NATIONALE : *Pierre Joosten, Pierre Lahoud, Marc-André Grenier, Yves Tessier, Pierre Joosten*

RESPLENDIR DE MILLE FEUX : *Claudiel Huot, Graph Architecture, Eugen Kedl, Eugen Kedl*

ESPACES PUBLICS : *Paul Dionne, Paul Dionne, Pierre Joosten, Pierre Joosten*

CAPITAL NATURE : *Pierre Joosten, CCNQ, Pierre Joosten, Pierre Joosten, Louise Tanguay*

FONT PARLER LES MURS : *Guy Couture, Pierre Joosten, Pierre Joosten, Guy Couture, Yves Tessier*

CEUVRES DE CONNAISSANCE : *Marc-André Grenier, Louise Tanguay, CCNQ, Marc-André Grenier, Marc-André Grenier*

QUÉBEC... LA BELLE CAPITALE : *Claudiel Huot*

Commission de la capitale nationale du Québec
Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Téléphone : (418) 528-0773 ou 1-800-442-0773

Télécopie : (418) 528-0833

Site Internet : www.capitale.gouv.qc.ca

Courriel : commission@capitale.gouv.qc.ca



... La belle capitale

Créée par l'Assemblée nationale en 1995, la Commission de la capitale nationale du Québec a pour mission de veiller à ce que la capitale soit développée en mettant en valeur ses attributs de lieu d'exercice du pouvoir et de symbole de rassemblement de tous les citoyens; elle en assure la promotion. Acteur essentiel de l'aménagement, du développement et du rayonnement de Québec, la Commission s'associe à ses partenaires pour réaliser les plus grandes comme les plus petites actions.

Dans la communauté métropolitaine de Québec, la Commission contribue à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et des équipements qui caractérisent une capitale. Elle établit des places, des parcs et des jardins, des promenades, des monuments et des œuvres d'art et contribue à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage. Elle voit à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de sites, d'ouvrages, de monuments et de biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale et contribue à la réalisation de travaux destinés à en améliorer l'accès.

La Commission appuie aussi l'organisation et la promotion d'activités à caractère historique, culturel et social destinées à mettre en valeur la capitale. Par la réalisation de projets de connaissance et de découverte, par la publication d'ouvrages et par la mise en œuvre d'un programme intégré de promotion, elle favorise l'émergence d'une véritable culture de la capitale nationale du Québec.



Québec

